

Bretagne, Finistère, Plougonvelin (29)

La chapelle Saint-Jean

sous la direction de

Teddy Béthus



Bretagne, Finistère, Plougonvelin (29)

Rapport d'opération
Diagnostic archéologique

La chapelle Saint-Jean

Code INSEE
29190

sous la direction de

Teddy Béthus

Arrêté de désignation
2015 - 116

Arrêté de prescription
2013 - 229

Code Inrap
D 106135

Inrap Grand Ouest
octobre 2015

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clés des thésaurus
8	Intervenants
9	Notice scientifique
9	Etat du site
10	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
17	Projet de diagnostic
20	Arrêté de désignation

II. Résultats

22	2.1	Présentation de l'opération : moyens opérationnels, contraintes techniques et méthodologie
25	2.2	Les vestiges archéologiques
31		Synthèse
32		Conclusion
32		Bibliographie
33		Liste des figures

III. Inventaires techniques

36	Inventaire des US
36	Inventaire des minutes
37	Inventaire des photos



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Finistère (29)

Commune
Plougonvelin

Adresse ou Lieu dit
Chapelle Saint - Jean

Codes

code INSEE
29190

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

- x : 1128095
- y : 7267355
- z : environ 36m NGF

Références cadastrales

Commune
Plougonvelin

Année
2013

sections et parcelles
Section ZA : parcelle 75

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Néant

Propriétaire du terrain

Ville de Plougonvelin

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2013-229

Numéro de l'opération
D 106135

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2015-116

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Ville de Plougonvelin

Nature de l'aménagement

Mise en valeur

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Teddy Béthus

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

du 18 mai au 21 mai 2015

Surface de l'emprise
294 m²

Surface décapée :
192 m² soit 12,92% de la surface
totale

Niveau d'apparition des vestiges
36,15 m NGF

Mots-clés des thésaurus

Chronologie

 Paléolithique

- Inférieur
- Moyen
- Supérieur
- Mésolithique et
- Epipaléolithique

 Néolithique

- Ancien
- Moyen
- Récent

 Âge du Fer

- Chalcolithique
- Protohistoire

 Âge du Bronze

- Ancien
- Moyen
- Récent

 Âge du Fer

- Hallstatt (premier Âge du Fer)
- La Tène (second Âge du Fer)

 Antiquité gallo-romaine

- République romaine
- Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)

 Époque médiévale

- haut Moyen Âge
- Moyen Âge
- bas Moyen Âge

 Temps modernes
 Époque contemporaine

- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Mur
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Enclos
- Parcellaire

Mobilier^{nb}

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Scories

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Teddy Béthus	Assistants d'opération	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Yves Menez, SRA	Adjoint au conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Jean - Charles Arramond, SRA	Conservateur du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, INRAP	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, INRAP	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, INRAP	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, INRAP	Assistant AST	Mise en place et suivi de l'opération
Jessica Freitas, INRAP	Assistante AST	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, INRAP	Assistante de gestion	Logistique
Olivier Laurent, INRAP	Gestionnaire de base	Gestion du matériel

Équipe de diagnostic

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Teddy Béthus, INRAP	Assistant d'étude et d'opération	Responsable scientifique
Frédéric Maret, INRAP	Assistant d'opération	Décapage, fouille, relevé
Anne Boterf, INRAP	Technicienne de fouille	Décapage, fouille, relevé
Frédéric Boumier, INRAP	Topographe	Relevés topographiques

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Teddy Béthus, INRAP	Assistant d'étude et d'opération	Etude, synthèse et rédaction
Elsie Fécamp, INRAP	Technicienne	Dessin et mise en page du rapport

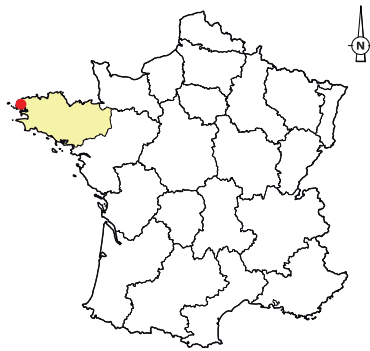
Notice scientifique

Le projet de valorisation de la chapelle Saint-Jean a motivé la réalisation de ce diagnostic situé dans la commune de Plougonvelin (29). Conformément aux attentes de la prescription, les vestiges découverts confirment la présence d'un collatéral situé au nord de la nef. Au moins quatre arcades permettaient d'accéder à cet espace long d'au moins 16,17 m mais dont la largeur n'est pas connue. A l'intérieur de cet espace, la stratigraphie est également modeste mais a permis de retrouver le niveau de sol de ce collatéral, constitué en parti de dalles en granite associées à un niveau argileux.

Etat du site

A la fin de l'opération, les vestiges et les maçonneries ont été protégées par un géotextile avant de reboucher la tranchée.

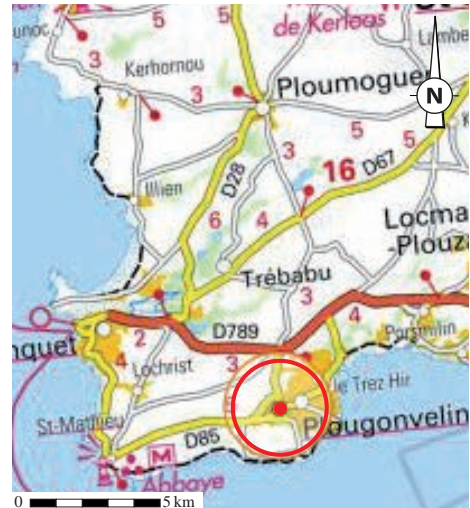
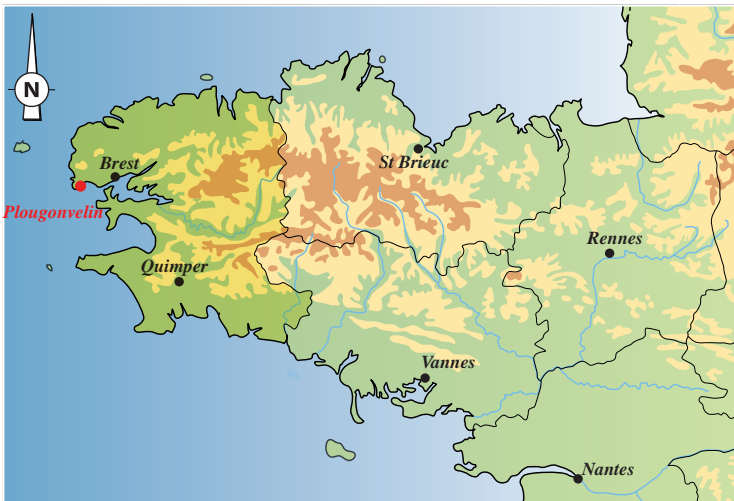
Localisation de l'opération



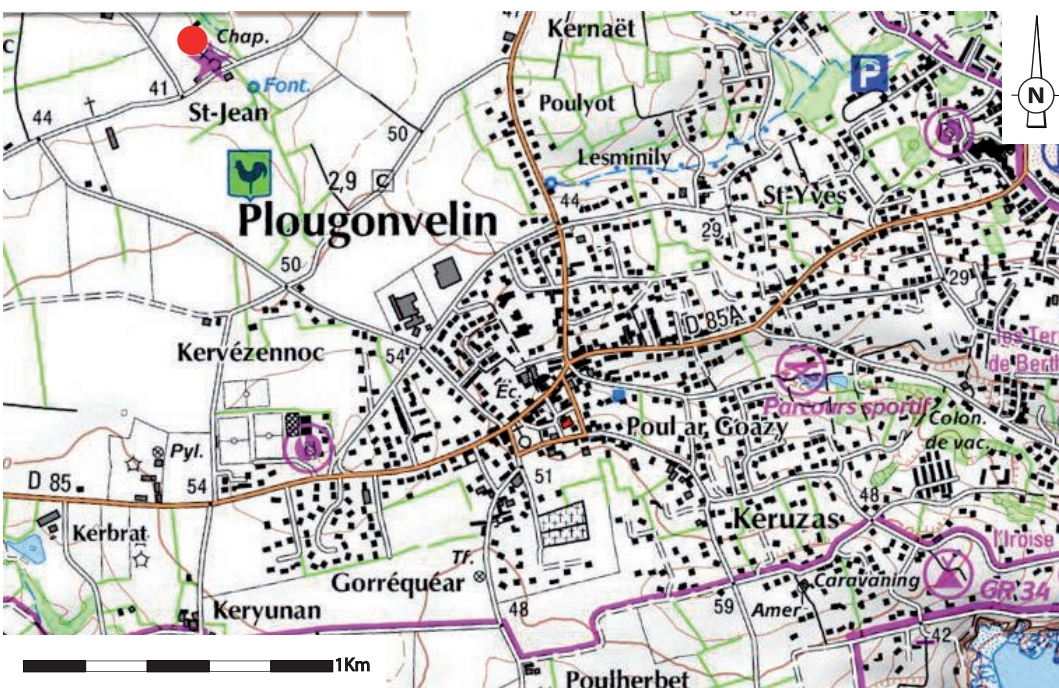
Bretagne
 Finistère
 Plougonvelin
 Chapelle St Jean

Section(s) et parcelle(s):
 ZA- n° 75

Coord. Lambert93
 x : 1128095
 y : 7267355
 z : entre 36,66 et 6,01 m NGF



issue 1/250 000 © IGN 2015



1/25 000 © IGN

Fig. 1 Localisation du diagnostic sur fond de carte IGN au 250 000e et au 25 000e. (© géoportail)

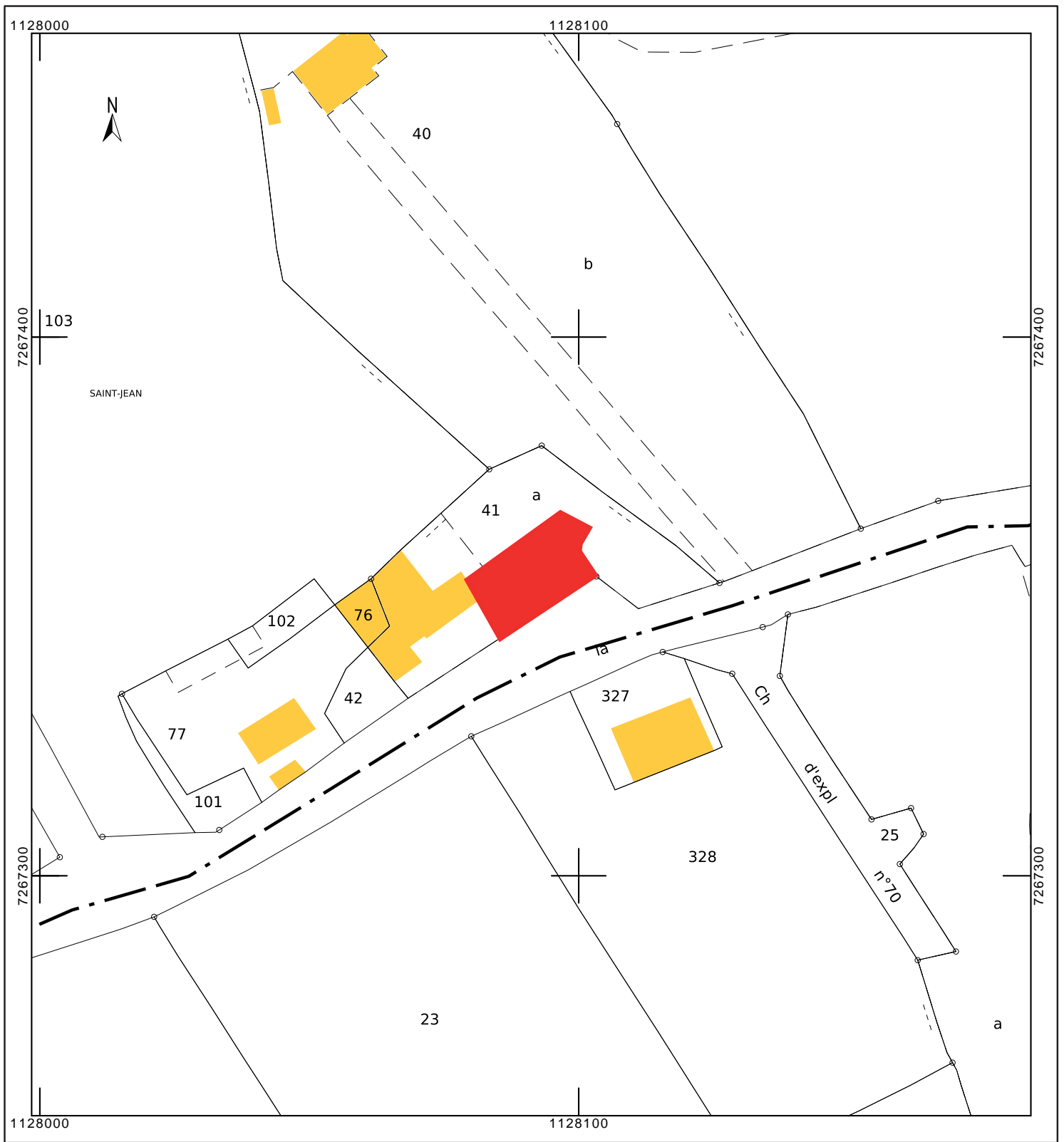


Fig. 2 Localisation du diagnostic de la chapelle Saint-Jean sur fond cadastral (© cadastre.gouv.fr).

Arrêté de prescription



D 10 61 35

REÇU LE
1039
09 SEP. 2013

INRAP G.D.

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2013-229 portant prescription de diagnostic archéologique

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le Code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 du 24 mai 2011 et N° 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLNBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU la saisine par courrier en date du 05 août 2013 par Mr. Israël Bacor, maire de Plougonvelin demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523.14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique pour un terrain situé à Plougonvelin, chapelle Saint-Jean (29); reçue le 9 août 2013 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet la chapelle dite hospitalière s'ouvrirait par quatre arcades encore visibles sur le mur nord, sur un espace aujourd'hui en herbe qui sera impacté par le projet de rénovation de la chapelle ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Finistère
Commune : Plougonvelin
Lieu-dit : chapelle Sain-Jean

Cadastre : section : ZA parcelle : 75

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

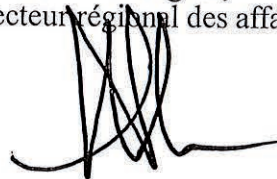
Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le maire de la commune de Plougonvelin, au centre départemental d'archéologie du Finistère et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le **28 AOUT 2013**

pour le Préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles



destinataires : Mairie de Plougonvelin
CDA 29
INRAP
copie à : Préfecture du Finistère



PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

Prescriptions de diagnostic archéologique annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2013-229

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

région :	Bretagne
département :	Finistère
commune :	PLOUGONVELIN
lieu-dit :	Chapelle Saint-Jean
cadastre :	section : ZA parcelle : 75
propriétaire :	Commune de Plougonvelin
pétitionnaire :	Commune de Plougonvelin

Emprise du diagnostic archéologique : 294 m²

Principes méthodologiques :

Des sondages mécaniques, éventuellement associés à l'ouverture de fenêtres d'analyses complémentaires, seront ouverts dans l'emprise du terrain mitoyen situé au nord de la chapelle. Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :


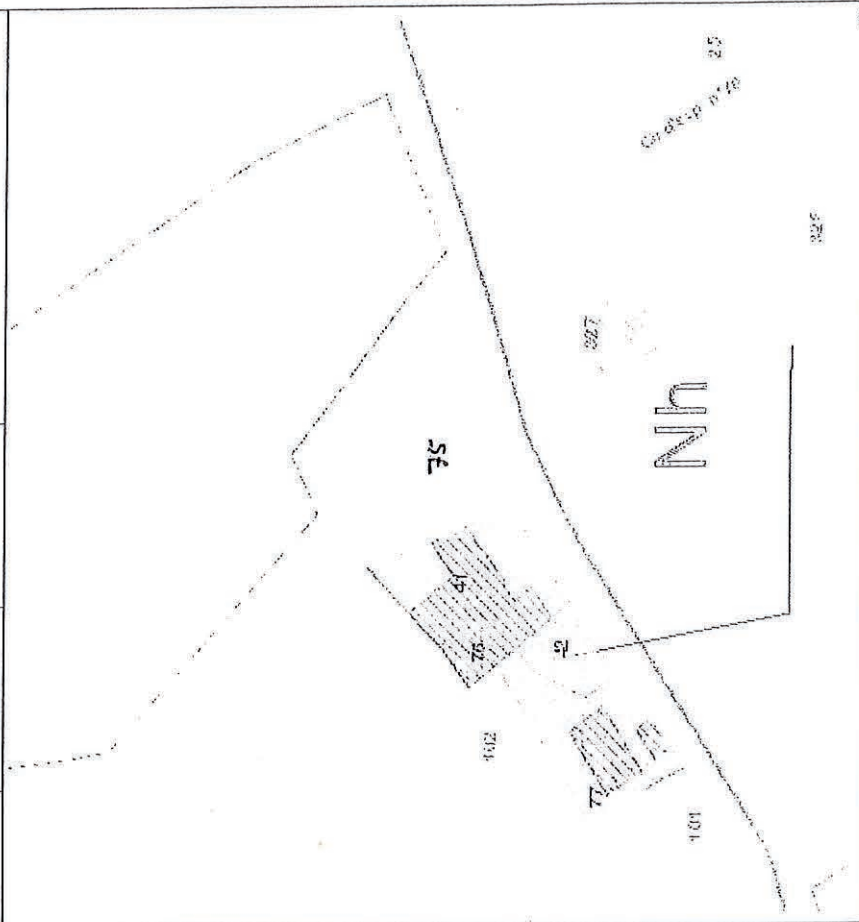
En amont du projet de rénovation de la chapelle Saint-Jean, l'analyse du sous-sol du terrain mitoyen au nord de l'édifice permettra d'intégrer les éventuels vestiges bâtis subsistants dans le projet de rénovation de la chapelle et de son environnement immédiat.

En effet la chapelle dite hospitalière s'ouvrait par quatre arcades encore visibles sur le mur nord, sur un espace aujourd'hui en herbe qui sera impacté par les travaux ;

Fait à Rennes, le

20 Juin 2013

pour le Préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles

Fiche d'information nominative				
 Pays de Brest PÔLE MÉTROPOLITAIN	Commune	Section	Parcelle	Adresse
	290190	000ZA	0075	SAINT JEAN
		Surface	Surface bâtie	
		294 m ²	0 m ²	
Commune de PLOUGONVELIN				
Compte propriétaire n°290190+00006 COMMUNE DE PLOUGONVELIN (Propriétaire) adresse : MAIRIE 29217 PLOUGONVELIN				
				
Vu pour être annexé à l'arrêté n° 2013-229			Imprimé le : 27/08/2013	
			Echelle : 1/1000	



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

REÇU LE
4039
09 SEP. 2013

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Jean-Charles ARRAMOND
Poste : 02 99 84.59.00
jean-charles.aramond@culture.fr

Rennes, le

28 AOUT 2013 INRAP C.C.

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Plougonvelin (29)
Ref : arrêté n° 2013-229
PJ : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Je vous informe que j'ai également notifié cet arrêté au Conseil Général du Finistère afin que cette collectivité puisse m'indiquer si elle souhaite faire réaliser ce diagnostic par son service archéologique agréé. Je en manquerais pas de vous tenir informé de cette décision dès réception. En tout état de cause, dans un délai d'un mois, le diagnostic sera effectué par vos services.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrages de l'opération sont :

Monsieur le maire
rue des martyrs
29217 Plougonvelin.

pour le Préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles

Projet de diagnostic

L'Adjoint Scientifique et Technique

Ref : TA/MB/2013/2096

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Adjoint Scientifique et Technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

LRAR n°

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
« PLOUGONVELIN (29), CHAPELLE SAINT-JEAN »

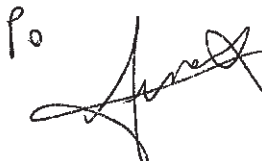
Cesson-Sevigné, le 19/11/13

Opération : D106135 – 2013-229

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 9 septembre 2013 portant sur le diagnostic dénommé « PLOUGONVELIN (29), CHAPELLE SAINT-JEAN » sur la commune de Plougonvelin dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 24 octobre 2013.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

Po 

P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique D106135 PLOUGONVELIN (29), CHAPELLE SAINT-JEAN

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Finistère
Commune	Plougonvelin		
Lieu-dit	CHAPELLE SAINT-JEAN		
Cadastre	Plougonvelin : ZA 75		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2013-229	09-09-2013	294 m²	24/10/2013	19/11/13
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2013-229, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

A définir ultérieurement.

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	3 jours	2 jours	Une pelle à chenilles	1 jour	1 jour
Technicien	2 jours		Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

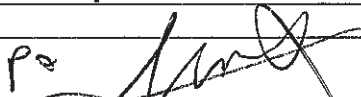
Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	4 jours	5 jours	Une pelle à chenilles	2 jours	1 jour
Technicien	4 jours	2 jours	Transfert	1	
Dessinateur		4 jours			
Spécialiste : céramologue		5 jours			
Topographe	1 jour				

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
8 jours maxi	8 jours maxi	2 ^{ème} trimestre 2014

7.- Observations complémentaires

Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST	
Michel-Alain Baillieu	

Arrêté de désignation



COURRIER REÇU LE
19 MARS 2015
INRAP GO

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

Arrêté n° 2015-116 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2013-229

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 13 novembre 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Loup LECOQ, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2014 S.G.A.R./DRAC/DSG du 13 novembre 2014 portant subdélégation de signature,

VU l'arrêté n° 2013-229 du 28 août 2013 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Plougouvelin - chapelle Saint-Jean (29) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE


Article 1^{er} : Monsieur Teddy BETHUS - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2013-229 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Plougouvelin (29).

Fait à Rennes, le 12 mars 2015

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,

Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie



II. **Résultats**

2.1 Présentation de l'opération : moyens opérationnels, contraintes techniques et méthodologie

L'objectif de cette opération est d'apporter des éléments archéologiques pouvant être intégrés au projet de restauration de la chapelle Saint-Jean. Bien qu'elle se présente sous la forme d'un édifice assez bien conservé, le plan d'origine de cette chapelle intègre, en effet, un collatéral aujourd'hui entièrement disparu (fig 3). Seules les arcades visibles sur le mur gouttereau nord de la chapelle attestent encore son existence, à l'emplacement de la parcelle diagnostiquée. Pour sa phase terrain, l'opération a mobilisé une équipe composée du responsable et de deux techniciens, renforcée ponctuellement par un topographe. Quatre jours ouvrés ont été nécessaires. Les principales difficultés techniques étaient liées d'abord aux remontées d'eau dans la tranchée mais aussi à l'exigüité de la parcelle. La haie présente dans l'emprise du terrain et que l'aménageur a souhaité préserver a réduit considérablement la surface disponible, large au final de 4,50 m. Seule une tranchée a pu être ouverte dans le sens est-ouest (fig. 4). A l'issue du décapage, et après nettoyage et enregistrement des données, les vestiges découverts ont fait l'objet d'un relevé topographique complété par des relevés orthophotos. Deux sondages ont enfin été réalisés pour évaluer au maximum le potentiel stratigraphique du site (fig. 5). Ces sondages ont été implantés dans la partie centrale de la tranchée 1. La post-fouille s'est déroulée au mois d'octobre.



Fig. 3 Façade ouest de l'église © T. Béthus



Fig. 4 Vue d'ensemble du chantier depuis l'est © T. Béthus

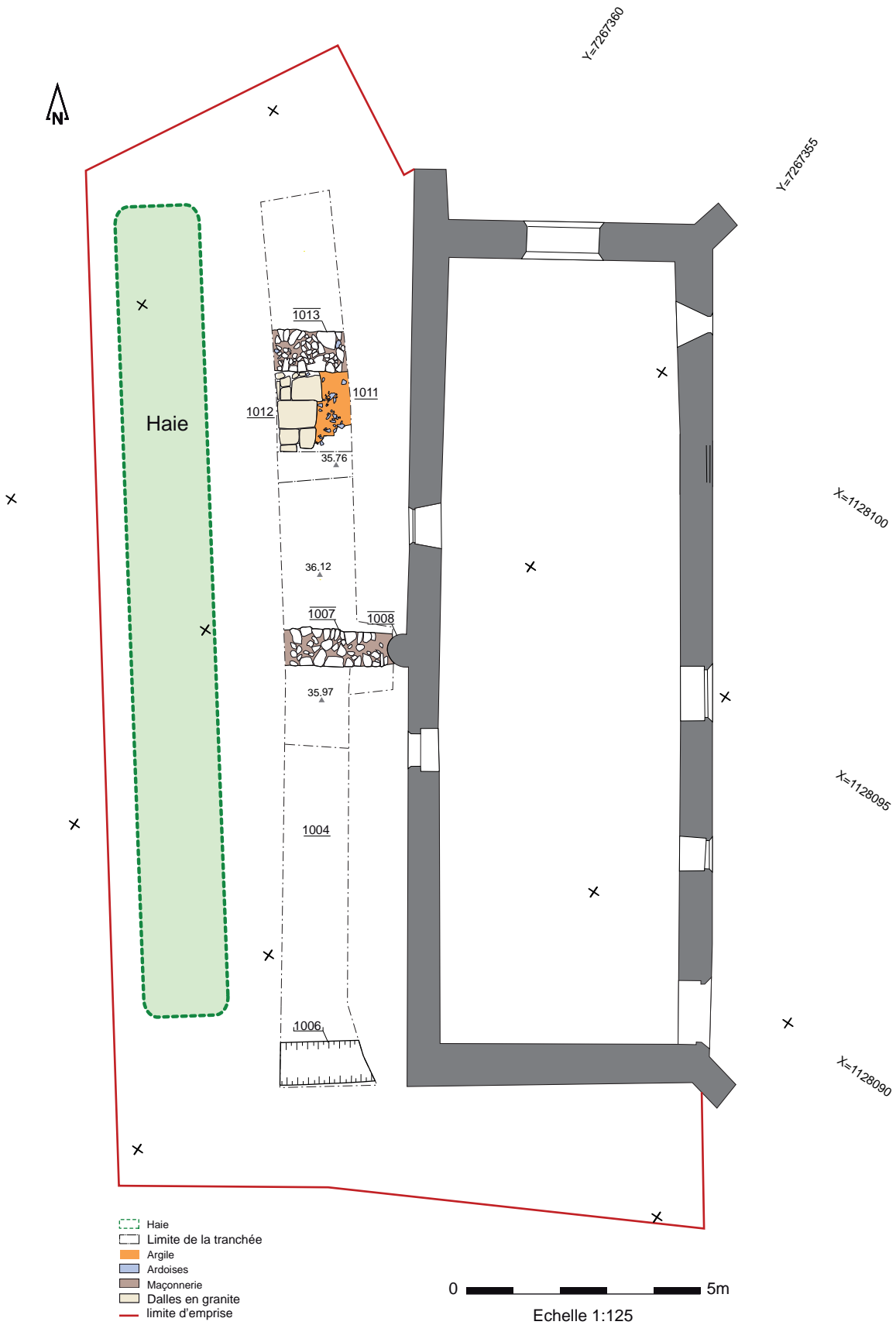


Fig. 5 Plan général des vestiges © T. Béthus, F. Boumier, E. Fécamp

2.2 Les vestiges archéologiques

Le diagnostic ayant pour objectif de retrouver les vestiges du collatéral, les observations se sont concentrées dans un premier temps sur les indices conservés sur le mur gouttereau nord (fig. 6). Au moins deux arcades, condamnées tardivement par les bouchons de maçonneries 1020 et 1021, peuvent d'abord être restituées assez facilement. Celles-ci conservent encore leurs arcs surbaissés à claveaux larges (us 1020) prenant appui sur trois supports différents. Le premier correspond à un pilier engagé dans la maçonnerie (us 1027), le second à une colonne (us 1028), le troisième à un pilier avec deux demi-colonnes engagées (us 1008). Tous ces éléments sont construits en pierre de taille granitique. Les moellons sont réservés aux parements de la maçonnerie primitive conservée seulement sur 8,33 m de long (us 1019). La moitié Est du mur a, semble-t-il, fait l'objet d'une reprise de construction assez importante, correspondant à l'us 1015. Cette maçonnerie est composée là encore de moellons de schiste mais n'intègre plus dans son élévation les arcades observées précédemment. Seul un pilier en granite subsiste encore (us 1017), permettant de supposer la présence d'une ou deux arcades qui auraient entièrement disparues. Enfin, à l'extrémité orientale, la maçonnerie d'origine semble encore conservée. Elle se caractérise par un appareil en moellons de granite équarris liés par du mortier de chaux et associés à un contrefort d'angle (us 1014).

A l'intérieur de la tranchée, les vestiges découverts confirment la présence du collatéral et permettent de préciser son plan (fig. 7). Vers l'Est, son emprise est probablement délimitée par le mur 1013 apparu à l'extrémité orientale de la tranchée. Cette maçonnerie, perpendiculaire au gouttereau nord de la chapelle, mesure 0,85 m de large et 1,50 m de long et est composée principalement de gros blocs de schiste et de granite liés à l'argile (fig. 8). Cinq assises sont encore conservées. A l'autre extrémité de la tranchée, le mur pignon ouest n'est pas aussi bien conservé et a semble-t-il entièrement disparu. Seule sa tranchée de récupération est encore visible dans l'axe du mur pignon (us 1006) (fig. 9).



Fig. 6 Orthophoto du mur gouttereau nord © T. Béthus, E. Fécamp



Fig. 7 Vue d'ensemble de la tranchée © T. Béthus



Fig. 8 Maçonnerie us 1013 © T. Béthus

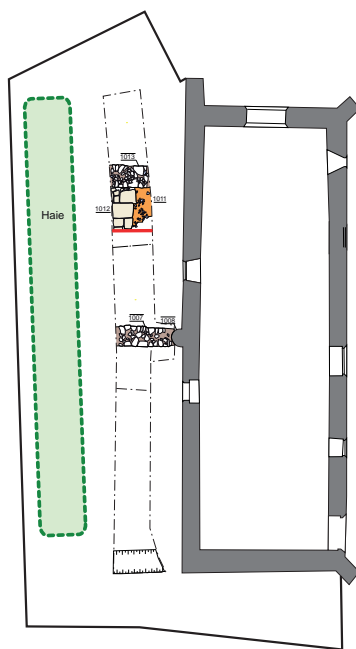


Fig. 9 Tranchée de mur récupéré us 1006 © T. Béthus

A l'intérieur de cet espace, la stratigraphie comprend un premier niveau de terre végétale épais d'environ 0,10 m et au-dessous duquel est étalée une couche composée essentiellement de fragments d'ardoises (us 1003) (fig. 10). Ce niveau, épais au maximum de 0,10 m, correspond probablement au vestige d'une toiture effondrée sur un premier niveau d'argile. Ce niveau, visible à une altitude de 36,36 m NGF, regroupe les us 1005 et 1011 que l'on peut interpréter comme des lambeaux d'un même sol (fig. 5). L'us 1012, visible à la même altitude, peut également leur être associé. Cette us est constituée de dalles en granite posées à l'extrémité est du collatéral sur ce niveau argileux (fig. 10). Vers l'Est, ces niveaux reposent sur une couche de terre brune très homogène, mêlée à de rares fragments de schiste et épaisse d'environ 0,40 m (us 1010) (fig. 11). Vers l'Ouest, cette stratigraphie diffère sensiblement et présente un niveau de terre brune plus hétérogène mêlé à des cailloux plus nombreux (us 1025) (fig. 9 et 12) et à l'intérieur duquel est également fondée la maçonnerie 1007. Cette maçonnerie mesure 2,20 m de long, 0,80 m de large et est orientée elle aussi dans le sens nord-sud, perpendiculairement au mur gouttereau nord de la chapelle. Là encore, sa construction est composée principalement de moellons de schiste et de granite liés à l'argile mais sert également de soubassement au pilier de maçonnerie 1008 dont la base a été mise au jour à une altitude de 37,10 m NGF (fig. 5 et 13). Les deux, de même largeur, semblent contemporains.



Fig. 10 Dallage us 1012 © T. Béthus



localisation de la coupe

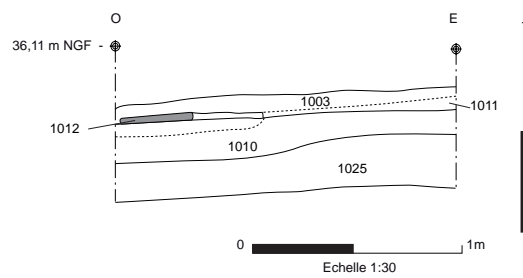


Fig. 11 Sondage 2 coupe est et photo © T. Béthus, E. Fécamp

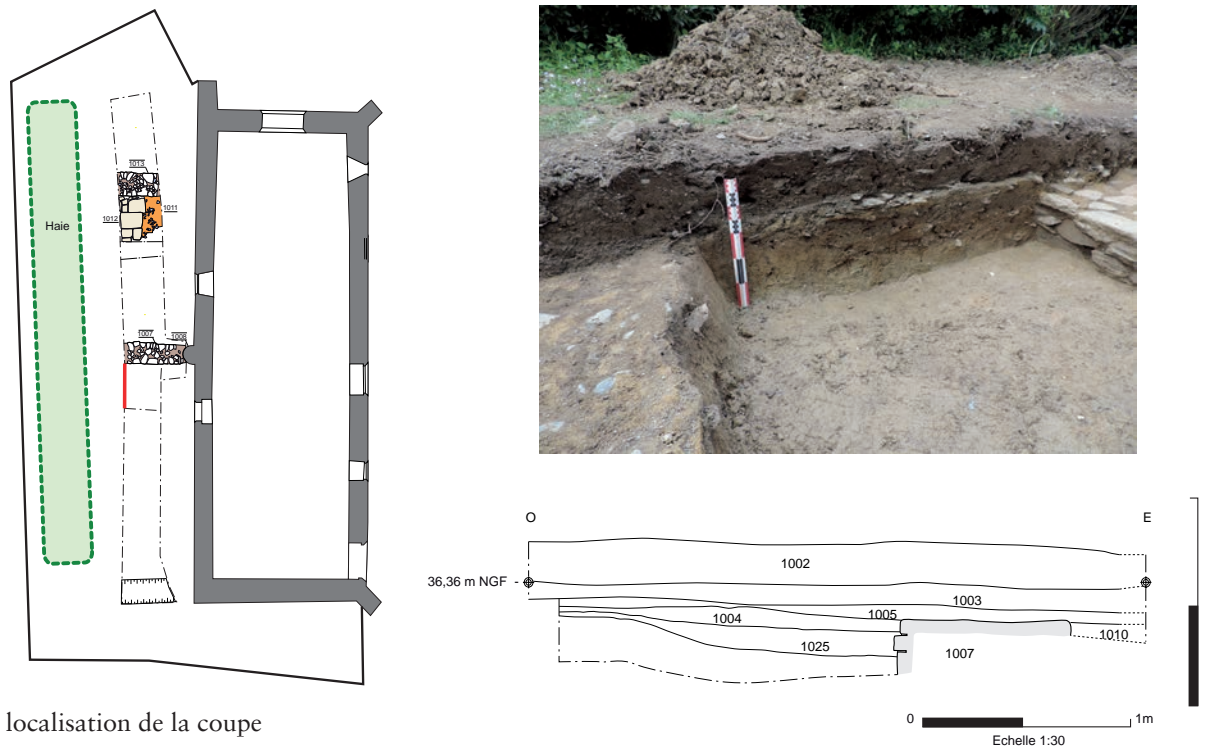


Fig. 12 Sondage 1 coupe nord et photo © T. Bêthus, E. Fécamp



Fig. 13 Maçonnerie 1007 et demi-colonne 1008 © T. Bêthus

Synthèse

L'hypothèse d'un collatéral attenant à la chapelle Saint-Jean a pu être confirmée en étudiant à la fois les indices visibles en élévation mais aussi en observant les vestiges conservés dans le sous-sol. Tous ces éléments permettent de compléter le plan de la chapelle. Celui-ci comprend une nef rectangulaire à chevet plat éclairée à l'est par une verrière de dimensions modestes. Côté nord, le collatéral n'est pas de même longueur mais forme un léger décroché correspondant en élévation à la reprise de construction 1015. Sa longueur atteint 16,17 m. Les conditions d'intervention n'ont malheureusement pas permis de déterminer sa largeur. À l'intérieur du bâtiment, la stratigraphie est modeste. Le niveau archéologique le plus significatif correspond à un dallage que l'on peut associer à deux lambeaux de sol en argile. Ces vestiges correspondent au niveau de sol du collatéral, au-dessus duquel nous avons pu observer une couche d'ardoises correspondant aux phases d'abandon et de démolition du bâtiment. Le dernier élément notable que nous avons pu observer concerne la présence de la maçonnerie 1007 (**fig. 13**) située au centre du collatéral. La fonction de cette maçonnerie n'est pas connue mais sa contemporanéité probable avec la demi-colonne 1008 laisse penser qu'il pourrait s'agir des fondations d'une structure légère aujourd'hui disparue et dont la nature n'est pas documentée.

Les arguments pour discuter la datation de ces vestiges sont malheureusement peu nombreux. À l'exception du mobilier contemporain observé dans la couche de terre végétale, l'absence de mobilier archéologique dans le niveau de sol ou en-dessous ne permet pas de préciser la période d'occupation du bâtiment. Finalement, le seul indice à notre disposition concerne la contemporanéité du collatéral avec la chapelle et le vocabulaire architectural de l'ensemble. Le chevet plat ou les arcs surbaissés à claveaux larges renvoient sans aucun doute possible au gothique breton du XVe siècle (**Bonnet, Rioult 2010**).

Conclusion

Au final, les données acquises permettent de compléter le plan de la chapelle Saint-Jean. Au côté de sa nef rectangulaire à chevet plat, cet édifice intègre en effet un collatéral long de 16,17 m mais dont la largeur n'est pas connue. En parti, le sol de cet espace est également constitué de dalles en granite mais aussi, probablement, d'un simple niveau de sol en argile. Aucun indice de sépulture n'a été observé dans ce collatéral que l'on peut dater, malgré l'absence de mobilier archéologique, dans le courant du XV^e siècle, le vocabulaire architectural mis en œuvre étant comparable à de nombreux édifices bretons de cette période.

Bibliographie

Bonnet, Rioult 2010: BONNET (Ph.), RIOULT (J-J) – *Bretagne Gothique. L'architecture religieuse*. Paris : Picard, 2010, 486 p.

Liste des figures

- 10 **Fig. 1** Localisation du diagnostic sur fond de carte IGN au 250 000e et au 25 000e. (© géoportail)
- 11 **Fig. 2** Localisation du diagnostic de la chapelle Saint-Jean sur fond cadastral (© cadastre.gouv.fr).
- 22 **Fig. 3** Façade ouest de l'église © T. Béthus
- 23 **Fig. 4** Vue d'ensemble du chantier depuis l'est © T. Béthus
- 24 **Fig. 5** Plan général des vestiges © T. Béthus, F. Boumier, E. Fécamp
- 26 **Fig. 6** Orthophoto du mur gouttereau nord © T. Béthus, E. Fécamp
- 27 **Fig. 8** Maçonnerie us 1013 © T. Béthus
- 27 **Fig. 7** Vue d'ensemble de la tranchée © T. Béthus
- 28 **Fig. 9** Tranchée de mur récupéré us 1006 © T. Béthus
- 29 **Fig. 10** Dallage us 1012 © T. Béthus
- 29 **Fig. 11** Sondage 2 coupe est et photo © T. Béthus, E. Fécamp
- 30 **Fig. 12** Sondage 1 coupe nord et photo © T. Béthus, E. Fécamp
- 30 **Fig. 13** Maçonnerie 1007 et demi-colonne 1008 © T. Béthus



III. Inventaires techniques

Inventaire des US

Tr.	N° US	Description
1	1000	Décapage
1	1001	Nettoyage
1	1002	Terre végétale
1	1003	Ardoises mêlée à de la terre brune organique
1	1004	Terre battue argileuse, mêlée à des fragments d'ardoises et de rares cailloux
1	1005	Argile jaune compacte mêlée à des ardoises
1	1006	Tranchée de récupération du mur pignon ouest
1	1007	Maçonnerie composée de moellons liés à la terre et à l'argile
1	1008	Demi-colonne en granite
1	1009	Argile jaune compacte mêlée à des fragments d'enduits et d'ardoises
1	1010	Terre battue compacte, argileuses, de couleur brune mêlée à quelques cailloux
1	1011	Argile jaune compacte avec des ardoises posées à plat
1	1012	Dallage composée de gros blocs en granite
1	1013	Maçonnerie composée de moellons de schiste liés à l'argile
1	1014	Maçonnerie composée de pierre de taille en granite liés par du mortier de chaux
1	1015	Maçonnerie composée de moellons liés à l'argile orange et recouvert par un liant gris
1	1016	Maçonnerie composée de pierre de taille en granite liés par de l'argile jaune
1	1017	Maçonnerie composée de pierre de taille en granite liée par du mortier de chaux
1	1018	Maçonnerie composée de pierre de taille en granite liée par du mortier de chaux
1	1019	Maçonnerie composée de moellons assisés régulièrement et liés au mortier de chaux
1	1020	Maçonnerie composée de moellons de schiste liés à l'argile jaune orangée
1	1021	Maçonnerie composée de moellons de schiste liés à l'argile jaune orangée
1	1022	Porte avec encadrement en pierre de taille granitique
1	1023	Bouchon de maçonnerie pour transformer la porte 1022 en fenêtre
1	1024	Reprise de construction liée à la réfection du mur pignon
1	1025	Limon brun mêlé à des fragments d'ardoises (équivalent à 1005)
1	1026	Creusement comblé par 1025

Inventaire des minutes

N° minute	Auteur	Description
1	T. Béthus	Relevé en plan au 1/20° de la tranchée
2	T. Béthus	Croquis bâti et relevés des coupes des sondages 1 et 2

Inventaire des photos

N° photo	Auteur	Description
1660	T. Béthus	Sondage profond à l'extrémité de la tranchée
1661	T. Béthus	Sondage profond à l'extrémité de la tranchée
1662	T. Béthus	Ambiance décapage
1663	T. Béthus	Ambiance décapage
1664	T. Béthus	Ambiance décapage
1665	T. Béthus	Dallage us 1012 et mur us 1013
1666	T. Béthus	Dallage us 1012 et mur us 1013
1667	T. Béthus	Dallage us 1012 et mur us 1013
1668	T. Béthus	Dallage us 1012
1669	T. Béthus	Dallage us 1012 et mur us 1013
1670	T. Béthus	Mur us 1013
1671	T. Béthus	Mur us 1013
1672	T. Béthus	Mur us 1013
1673	T. Béthus	Mur us 1013
1674	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée
1675	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée
1676	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée
1677	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée
1678	T. Béthus	Pour orthophoto
1679	T. Béthus	Pour orthophoto
1680	T. Béthus	Pour orthophoto
1681	T. Béthus	Pour orthophoto
1682	T. Béthus	Pour orthophoto
1683	T. Béthus	Pour orthophoto
1684	T. Béthus	Pour orthophoto
1685	T. Béthus	Pour orthophoto
1686	T. Béthus	Pour orthophoto
1687	T. Béthus	Pour orthophoto
1688	T. Béthus	Pour orthophoto
1689	T. Béthus	Tranchée us 1006
1690	T. Béthus	Tranchée us 1006
1691	T. Béthus	Tranchée us 1006
1692	T. Béthus	Tranchée us 1006
1693	T. Béthus	Tranchée us 1006
1694	T. Béthus	Ambiance
1695	T. Béthus	Ambiance
1696	T. Béthus	Ambiance
1697	T. Béthus	Façade ouest de l'église
1698	T. Béthus	Façade ouest de l'église
1699	T. Béthus	Ambiance
1700	T. Béthus	Ambiance
1701	T. Béthus	Ambiance
1702	T. Béthus	Ambiance
1703	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée
1704	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée
1705	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée
1706	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée
1707	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée
1708	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée
1709	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée
1710	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée
1711	T. Béthus	Vue d'ensemble de la tranchée
1712	T. Béthus	Vue des arcades us 1018
1713	T. Béthus	Vue des arcades us 1018
1714	T. Béthus	Maçonnerie 1007
1715	T. Béthus	Maçonnerie 1007
1716	T. Béthus	Maçonnerie 1007
1717	T. Béthus	Maçonnerie 1007
1718	T. Béthus	Maçonnerie 1007
1719	T. Béthus	Maçonnerie 1007
1720	T. Béthus	Sondage 1 coupe nord
1721	T. Béthus	Sondage 1 coupe nord
1722	T. Béthus	Pour Orthophoto
1723	T. Béthus	Pour Orthophoto
1724	T. Béthus	Pour Orthophoto
1725	T. Béthus	Pour Orthophoto
1726	T. Béthus	Chevet de la chapelle
1727	T. Béthus	Chevet de la chapelle
1728	T. Béthus	Vue d'ensemble depuis l'Est

1729	T. Béthus	Vue d'ensemble depuis l'Est
1730	T. Béthus	Vue d'ensemble depuis l'Est
1731	T. Béthus	Fontaine Saint-Jean
1732	T. Béthus	Fontaine Saint-Jean
1733	T. Béthus	Abbaye Saint-Mathieu (29)
1734	T. Béthus	Abbaye Saint-Mathieu (29)
1735	T. Béthus	Abbaye Saint-Mathieu (29)
1736	T. Béthus	Abbaye Saint-Mathieu (29)
1737	T. Béthus	Pour Orthophoto
1738	T. Béthus	Pour Orthophoto
1739	T. Béthus	Pour Orthophoto
1740	T. Béthus	Pour Orthophoto
1741	T. Béthus	Pour Orthophoto
1742	T. Béthus	Pour Orthophoto
1743	T. Béthus	Pour Orthophoto
1744	T. Béthus	Pour Orthophoto
1745	T. Béthus	Pour Orthophoto
1746	T. Béthus	Pour Orthophoto
1747	T. Béthus	Sondage 1, coupe sud
1748	T. Béthus	Sondage 1, coupe sud
1749	T. Béthus	Sondage 1, coupe sud
1750	T. Béthus	Sondage 2, coupe est
1751	T. Béthus	Sondage 2, coupe est
1752	T. Béthus	Sondage 2, coupe est
1753	T. Béthus	Sondage 2, coupe est
1754	T. Béthus	Sondage 2, coupe est
1755	T. Béthus	Détail us 1004
1756	T. Béthus	Détail us 1004
1757	T. Béthus	Détail us 1004
1758	T. Béthus	Détail us 1004
1759	T. Béthus	Détail us 1004
1760	T. Béthus	Détail us 1004
1761	T. Béthus	Sondage 2, coupe est
1762	T. Béthus	Sondage 2, coupe est
1763	T. Béthus	Sondage 2, coupe est
1764	T. Béthus	Sondage 2, coupe est
1765	T. Béthus	Sondage 2, coupe est



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Bretagne, Finistère, Plougonvelin (29)

Chronologie

Bas Moyen Age

Sujets et thèmes

Edifice religieux

Mobilier

La chapelle Saint-Jean

Au final, les données acquises permettent de compléter le plan de la chapelle Saint-Jean. Au côté de sa nef rectangulaire à chevet plat, cet édifice intègre en effet un collatéral long de 16,17 m mais dont la largeur n'est pas connue. En parti, le sol de cet espace est également constitué de dalles en granite mais aussi, probablement, d'un simple niveau de sol en argile. Aucun indice de sépulture n'a été observé dans ce collatéral que l'on peut dater, malgré l'absence de mobilier archéologique, dans le courant du XVe siècle, le vocabulaire architectural mis en œuvre étant comparable à de nombreux édifices bretons de cette période.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon,
CS 67737

35577 Cesson Sévigné Cedex

Tél. 02 23 36 00 40 grand-ouest@inrap.fr

www.inrap.fr